

### 1. AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS

L'asbl Dimension Sport accueille vos enfants entre **3 et 15 ans**.

### 2. DUREE DES STAGES

Les stages se dérouleront sur ce lieu du ...../...../..... au ...../...../.....

### 3. ORGANISATION DES GROUPES

Les enfants seront répartis, tout d'abord, en fonction de l'âge afin que les groupes soient le plus possible homogènes. Par la suite, et si l'âge le permet, nous prenons en considération la demande des parents pour être avec un cousin, un ami de classe ou un voisin.

### 4. ORGANISATION QUOTIDIENNE

- Tous les matins, nous vous demandons de passer auprès de nos aides-moniteurs afin que chaque enfant fasse son **cachet-animal** propre à son groupe et prenne contact avec l'équipe de monos.
- Pour les plus petits (3 à 4,5 ans), une période plus calme est organisée de 13h à 14h afin de respecter le rythme de chacun. Votre enfant peut dès lors apporter son doudou ou son oreiller.

### 5. ORGANISATION DES REPAS ET COLLATIONS

- Nous demandons à chaque parent de fournir à son enfant 2 collations pour la journée et de quoi manger pour midi (pique-nique).
- Il est également conseillé de donner à votre enfant de quoi boire en suffisance. Nous proposons gratuitement aux enfants de l'eau à chaque temps de pause afin d'éviter qu'ils ne se déshydratent.

### 6. NUMERO DE CONTACT DE LA PERSONNE REFERENCE POUR LES PARENTS

Cette semaine le coordinateur logistique est : .....

GSM : .....

Vous pouvez aussi nous contacter au **0497/909.709** pour des informations pédagogiques et/ou administratives

### 7. MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions pour nos stages se font au préalable soit par internet sur notre site [www.dimension-sport.be](http://www.dimension-sport.be) soit en contactant nos bureaux au **0497/909.709**.

### 8. HORAIRES

Nos activités se déroulent de **9h à 16h** avec une garderie de 7h30 et jusque 18h (de 7h30 à 8h et de 17h à 18h moyennant un forfait de 5,00/sem ou 1,00/1/4h).

### 9. PAF ET MODALITES DE PAIEMENT

Tous nos prix de stages s'entendent pour une semaine de 5 jours (sauf jour férié ou organisation de notre part). Un acompte de 30€ est à verser au moment de l'inscription pour la confirmer. Le solde est à verser, quant à lui, 10 jours avant le début du stage. Un dispositif d'accessibilité financière pour tous est mis à votre disposition, veuillez contacter nos bureaux au **0497/909.709** pour plus de renseignements

### 10. SANTE

#### Administration des soins et dispositif d'urgence

- Toute remarque de santé utile au bon déroulement du stage doit nous être signalée lors de l'inscription par internet ou téléphone (une fiche santé est à compléter et sera transmise sur le site au coordinateur).
- En cas de demande d'accueil d'enfant à besoins spécifiques, veuillez prendre contact au préalable avec nos bureaux (0497/909.709). Nous analyserons ensemble la faisabilité et les modalités éventuelles à mettre en place
- En cas de « petits bobos », une pharmacie se trouve dans le bureau du coordinateur logistique
- En cas de blessures plus sérieuses, voici notre procédure,
  1. Contacter les parents pour les informer de la situation : soit les parents viennent rechercher l'enfant soit nous allons chez un médecin proche du centre avec qui nous travaillons depuis plusieurs années
  2. Si nous le jugeons nécessaire, nous contactons directement le service 100

11. L'asbl assure tous les enfants en responsabilité civile et accident corporel mais également les moniteurs en responsabilité civile. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les données du contrat.

12. L'asbl Dimension Sport s'engage à prévoir un encadrement de qualité pour vos enfants avec un coordinateur référent, des animateurs brevetés en suffisance et des aides-moniteurs pour veiller à l'épanouissement extra-scolaire de votre enfant de manière à respecter les normes imposées par l'O.N.E. De plus, nos stages reposent sur un projet pédagogique de qualité consultable sur notre site web.

13. Toutes les données collectées ne seront pas communiquées à des tiers extérieurs et ne seront utilisées qu'à toute fin utile que par les personnes compétentes au sein de notre asbl